

# seule «ne marche pas»



Le centre d'aide aux hommes Autonhomme, sur la 3<sup>e</sup> Avenue à Québec, offre du soutien aux hommes aux prises avec des problèmes personnels. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

## Le phénomène ne semble pas diminuer

Malgré toutes les mesures prises ces dernières années pour contrer la violence conjugale, ce phénomène n'a pas diminué au Québec.

En 2009, 15 femmes ont perdu la vie dans un contexte conjugal, soit davantage que durant chacune des quatre années précédentes, selon les données du ministère de la Sécurité publique.

De plus, on a enregistré 26 tentatives de meurtre de femmes durant la même année, comparativement à 17 en 2008 et à 44 en 2000. On a dénombré 55 voies de fait de niveau 3. Ce sont des gestes blessant, mutilant, défigurant ou mettant la vie en danger.

L'ensemble des corps policiers a rapporté 14 891 infractions de violence conjugale contre des femmes en 2009, soit une augmentation de 4 % par rapport à l'année précédente. On explique en partie cette hausse par une campagne publicitaire sur la violence conjugale et un contexte économique défavorable. Par rapport à l'an 2000, l'augmentation des infractions est de 10 %.

Les infractions les plus nombreuses sont les voies de fait de niveau 1 (8142), qui sont le fait de tenter d'employer ou d'employer la force contre une personne sans son consentement. Suivent par la suite les menaces (2149), le harcèlement criminel (1699), les voies de fait de niveau 2 (1558) avec une arme ou causant des blessures.

Le tableau du Ministère montre également qu'il y a eu 455 cas de séquestration, 409 agressions sexuelles, 16 enlèvements,

301 appels harassants et 66 cas d'intimidation.

Du côté des hommes, il y a eu deux meurtres, cinq tentatives de meurtre ainsi que 10 voies de fait de niveau 3 en 2009. Les infractions les plus fréquentes sont aussi les voies de fait de niveau 1 (1709), de niveau 2 (650) et les menaces (466).

**14 891**  
infractions  
de violence conjugale  
contre des femmes en  
2009 au Québec

**4 %**  
d'augmentation des  
infractions de violence  
conjugale par rapport  
à 2008

En 2009, le ministère de la Sécurité publique a comptabilisé 3289 infractions envers les hommes liées à la violence conjugale, soit une hausse de plus de 30 % comparativement à 2000.

Dans la région de la Capitale-Nationale, on a relevé 1217 infractions envers les femmes et 221 envers les hommes en 2009. **Pierre Pelchat**

## Des menaces à ne plus prendre à la légère

Diminuer les drames familiaux passe par une plus grande attention portée aux idées, aux propos homicides exprimés par des hommes, selon la directrice générale du Groupe d'aide aux personnes impulsives (GAPI), Valérie Meunier.

«Quand ça arrive, habituellement, ce qu'on constate dans plusieurs rapports de coroner : ces hommes en avaient parlé, avaient fait des menaces dans leur entourage. Souvent, ils avaient consulté des ressources, s'étaient présentés à l'hôpital», indique-t-elle.

«On n'est pas porté à donner de l'importance à des propos homicides. Il y a des gens qui vont dire je vais te tuer, t'arracher la tête comme ils vont dire va chier. Il faut aller vérifier ça. Si la personne dit

qu'elle y pense des fois, on doit explorer davantage», suggère-t-elle.

«Il s'agirait juste de poser la question. Est-ce qu'il a déjà pensé d'aller jusque-là? A-t-il eu envie de lui en crisser une? Comment voit-il ça dans sa tête?»

Cette forme d'enquête plus poussée passe par une meilleure formation des intervenants pour dépister les hommes dangereux, à son avis. «C'est devenu une norme de travailler sur le suicide, de poser la question sur le suicide. Ce n'est pas encore la norme d'envisager l'homicide», observe-t-elle.

Cette nouvelle approche permettrait d'en savoir davantage sur le profil des hommes aux idées homicides, les éléments déclencheurs et les meilleures façons d'intervenir sans toutefois

avoir la garantie qu'il n'y aura plus de drames familiaux.

L'an dernier, la moitié des 400 hommes qui se sont présentés au GAPI — qui constituent une clientèle à haut risque — ont reconnu avoir déjà eu des pensées homicides et 3 % ont fait une tentative de meurtre. Ces derniers iront chez GAPI après leur incarcération. Les deux tiers de ces 400 hommes ont eu des idées suicidaires. «Ces statistiques sont le reflet de notre clientèle. Ce n'est pas tous les hommes qui ont un profil de violence», a nuancé M<sup>me</sup> Meunier.

### POTENTIEL DE DANGÉROSITÉ

«Un potentiel de dangerosité ne reste pas nécessairement élevé super longtemps. Une fois que la crise est passée, l'homme n'est

pas nécessairement aussi dangereux une semaine plus tard. Il ne conserve pas un potentiel de dangerosité à long terme», dit-elle.

La clientèle du GAPI a évolué au cours des dernières années à la suite d'une plus grande sensibilisation concernant les drames familiaux et la violence conjugale. «Ce n'est plus comme il y a 15 ans. Avant, la violence conjugale était synonyme de batteur de femmes. Ce n'est plus le cas. Se crier après, les insultes, les claquages de porte, c'est encore très populaire. La majorité des hommes ici vont admettre avoir eu des gestes physiques en disant je l'ai accotée, poussée, lui ai serré les bras, ou brassée pour qu'elle me comprenne», affirme-t-elle.

Plus du tiers des hommes qui participent aux thérapies de groupe du

«On n'est pas porté à donner de l'importance à des propos homicides»

— Valérie Meunier, Groupe d'aide aux personnes impulsives

GAPI étaient sans emploi. «On a aussi des médecins, des professeurs d'université, des policiers. Ce ne sont pas uniquement des délinquants», précise M<sup>me</sup> Meunier.

La moyenne des hommes en thérapie chez GAPI est de 35 ans. «Le plus jeune avait 18 ans et le doyen, 77 ans. Nous avons une bonne proportion de 18-25 ans. Parmi les jeunes retraités dans la cinquantaine, on en a pas mal», indique-t-elle. **Pierre Pelchat**